

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/06/25-08

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 25 juin 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : sortie d'inventaire d'un matériel

Le conseil d'administration approuve la sortie d'inventaire d'un matériel «source laser & chuck chauffant» conformément au document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 31

Fait à Marseille, le 25 juin 2019

Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



Affaire suivie par :
Agnès KAMMOUN, Chargée de projets Transfert - Fondation A*MIDEX
Université d'Aix-Marseille
58, boulevard Charles Livon
13007 Marseille

04/06/2019

Demande d'autorisation pour la cession à titre gratuit d'un matériel

Dans le cadre du projet RESET, labellisé HIT par A*Midex, porté par Jean-Michel PORTAL (IM2NP UMR 7334) et mené en partenariat avec le CEA, Aix-Marseille Université a acquis pour le CEA un équipement installé sur une plateforme laser préexistante appartenant à l'Ecole des Mines (EMSE) et située à Gardanne. Le CEA dispose d'une équipe mixte avec l'école des Mines de Gardanne. Cet équipement est spécifique à la plateforme et ne peut être utilisé sur aucune autre installation.

A présent, AMU n'utilise plus cet équipement, qui demeure néanmoins utilisable par le CEA, dans la mesure où son laboratoire LSAS bénéficie d'une situation pérenne sur le site de l'EMSE. C'est pourquoi, le CEA souhaite bénéficier d'un transfert de l'équipement pour ses besoins propres de recherche.

L'équipement est une source laser + chuck chauffant acquis le 11/05/2016 et immobilisé sous le numéro 1259. Sa valeur d'acquisition est de 56 660€ HT. Sa valeur nette comptable au 25/06/2019 est de 21 244,43€